



Paris, le 15 avril 2024

Modalités de mise à disposition du Document d'enregistrement universel 2023 incluant le rapport financier annuel

Le Document d'enregistrement universel d'Ipsos relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, comprenant également le rapport financier annuel, a été déposé le 12 avril 2024 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (l'« AMF »).

Ce document peut être consulté ou téléchargé sur les sites internet d'Ipsos (<https://www.ipsos.com/en/regulated-information/fr>) et de l'AMF (<http://www.amf-france.org>).

Des exemplaires du Document d'enregistrement universel sont disponibles au siège de la Société : 35, rue du Val de Marne – 75013 Paris.

Le Document d'enregistrement universel inclut notamment :

- le rapport financier annuel 2023, constitué des comptes consolidés, des comptes annuels, du rapport de gestion et des rapports des commissaires aux comptes y afférents,
- le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise,
- le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées,
- les informations relatives aux honoraires des commissaires aux comptes,
- la déclaration de performance extra-financière,
- le descriptif du programme de rachat d'actions.